

CREPVAL GRANTED Centre de Référence en Education Thérapeutique des Pathologies Vasculaires de l'Arc Alpin

P 01

Recommandations pour les problèmes de thrombose veineuse profonde lors des voyages

Procédure conçue et agréée par le réseau GRANTED, pour son usage spécifique

Version 2016: M. Fontaine, G. Pernod

Première diffusion 2011 : S. Blaise, G. Pernod

Pages: 2

Destinataires : médecins

1 Objet

Définir les situations à risque de maladie thrombo embolique veineuse (MTEV) lors d'un voyage de longue durée et des propositions thérapeutiques.

2 Définitions

- 2-1 Le voyage de longue durée est un facteur de risque faible pour le développement de la MTEV. L'incidence de la MTEV après les vols de plus de 4 heures est de 1 pour 4656, et pour les vols de plus de 8 heures, (pour les voyageurs de risque faible à intermédiaire) d'environ 0,5%.
- 2-2 L'incidence d'embolie pulmonaire grave symptomatique, dans la période qui suit immédiatement le voyage, est extrêmement rare après les vols de moins de 8 heures. Pour les vols de plus de 12 heures, le taux est de 5 par million.
- **2-3** La MTEV peut être attribuable au voyage si elle se produit jusqu'à 8 semaines après le voyage.
- **2-4** Le risque de thrombose lié au voyage est plus élevé chez les personnes présentant des facteurs de risque préexistants pour la MTEV.
- 2-5 Il n'y a pas de preuves d'une association entre la déshydratation et la MTEV associée au voyage. Ainsi, si le maintien d'une bonne hydratation est sans danger, il ne peut être fortement recommandé pour la prévention de la thrombose (2B).

3 Propositions thérapeutiques

- 3-1 Il existe des preuves indirectes que la mobilité prévient la survenue de la MTEV. La proposition de mobilité est une précaution raisonnable pour tous les voyageurs sur des trajets de plus de 3 heures (2B)
- **3-2** L'utilisation générale de bas de contention et d'anticoagulants pour les voyages de longue distance n'est pas indiquée (1C).
- 2-3 L'évaluation des risques doit être effectuée sur une base individuelle, mais il est probable qu'une intervention chirurgicale majeure récente (moins d'un mois), un cancer actif, un antécédent de MTEV idiopathique, un antécédent de MTEV au cours d'un voyage et sans facteur de risque associé temporaire, ou la présence de plus d'un facteur de risque identifie les voyageurs à risque plus élevé de thrombose (1C). Les voyageurs les plus à risque de thrombose, entreprenant des voyages de plus de 3 heures, doivent porter une contention en dessous du genou (2B).
- 3-4 Si une prophylaxie médicamenteuse est jugée appropriée, les anticoagulants sont recommandés, par rapport aux médicaments antiagrégants plaquettaires (2C).



Références :

Traduit de "Guidelines on travel-related venous thrombosis »

British Committee for Standards in Haematology Comité Britannique de Standardisation en Hématologie Décembre 2010

Réf: http://www.bcshguidelines.com/documents/BCSHTravelGuidelineFinal190910_(2).pdf

Auteurs groupe de rédaction et de lecture

Pr G. Pernod, médecine vasculaire CHU Grenoble Alpes Dr S. Blaise, médecine vasculaire CHU Grenoble Alpes Dr M. Fontaine, médecine vasculaire GHM Grenoble

